

## CONDUIRE DANS UN TUNNEL

Long passage souterrain, la conduite dans un tunnel nécessite une conduite adaptée.

### Les règles de base à respecter

Dans un tunnel, les risques d'accidents sont très souvent aggravés par le confinement du lieu et la visibilité parfois réduite. Pour une plus grande sécurité de tous, il faut impérativement respecter certaines règles :

- respecter les signaux d'affectation des voies ;
- allumer les feux de croisement, même si le tunnel est très éclairé ;
- respecter les limitations de vitesse (en général 70 km/h) ;
- respecter les distances de sécurité, même à l'arrêt (70 à 150 m), utiles pour faciliter l'intervention des secours en cas d'incendie mais aussi pour limiter les risques d'accidents ;
- respecter l'arrêt absolu au feu rouge fixe ou clignotant.;
- aucun témoin d'anomalie de doit être allumé sur le tableau de bord.



### La sécurité dans les tunnels

2

#### En cas d'incendie, ayez les bons réflexes

##### > Si votre véhicule prend feu



essayez si possible de quitter le tunnel avec votre véhicule. A défaut immobilisez-vous et donnez l'alerte grâce aux téléphones de secours situés dans le tunnel. **N'utilisez pas votre téléphone portable, il ne permet pas de vous localiser ;**



si le feu est peu important, essayez de l'éteindre avec les extincteurs mis à votre disposition.

##### > Si vous apercevez de la fumée

- coupez votre moteur, laissez la clé de contact en place et quittez votre voiture avec tous les passagers. Sortez au plus vite du tunnel par les issues de secours. L'asphyxie est en effet un des premiers risques en cas d'incendie. Encouragez les autres automobilistes à vous suivre et à évacuer le tunnel ;



- dirigez-vous vers l'issue de secours la plus proche : il en existe tous les 200 ou 300 mètres. Celles-ci sont signalées par de simples panneaux. Cette signalisation a été récemment renforcée par des néons verts verticaux ;
- attendez l'arrivée des forces de l'ordre, à l'extérieur du tunnel ;
- ne regagnez votre véhicule que si vous y avez été invité par les autorités compétentes.

### En cas de panne

- allumez vos feux de détresse ;
- quittez le tunnel avec votre véhicule en vous assurant qu'il n'y a aucun risque pour les autres usagers ;
- si vous ne pouvez pas sortir du tunnel, essayez de rejoindre l'emplacement d'arrêt d'urgence le plus proche ou gardez-vous le plus près du bord droit de la chaussée ;
- donnez l'alerte en utilisant le téléphone de secours mis à disposition.

### En cas de ralentissement

- allumez vos feux de détresse ;
- conservez les distances de sécurité réglementaires ;
- restez à l'écoute de l'information routière diffusée par les radios et les panneaux à messages variables.

### En cas d'embouteillage

- allumez les feux de détresse de votre véhicule lors d'un ralentissement important ;
- conservez votre distance de sécurité, dans tous les cas et même à l'arrêt ;
- branchez votre autoradio sur la fréquence d'information de l'autoroute

### Bien connaître la réglementation en vigueur

- Les panneaux de signalisation en vigueur (C111 et C112) : [arrêté du 11 février 2008](#)

|   |   |
|---|---|
| <p>C111</p>   <p>C112</p>  | <p><b>Panneau C111 d'entrée d'un tunnel où :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- il est interdit de faire demi-tour ;</li><li>- il est interdit de s'arrêter et de stationner en dehors des emplacements d'arrêt d'urgence prévus à cet effet (c. route – art. R417.10-6°) ;</li><li>- l'allumage des feux de croisement est obligatoire.</li></ul> <p><b>Cette signalisation est obligatoire</b> pour tous les tunnels routiers de plus de 300 mètres. Elle est complétée par un panneau d'étendue placé en dessous indiquant la longueur de l'ouvrage concerné par le panneau C111.</p> <p><b>Panneau C112 de sortie de tunnel</b> avec fin des prescriptions édictées par le panneau C 111. Cette signalisation est facultative.</p> |
|---|---|

Pour plus d'information, consulter le site du CETU  
<http://www.cetu.developpement-durable.gouv.fr/>